

## Du nouveau dans les accueils de la Caf au mois d'avril 2016 ! :

- ➔ **Ouverture d'un accueil physique à distance (visio-accueil) à Craon.**
- ➔ **Une nouvelle implantation de la permanence de Mayenne.**

❖ **La politique d'accessibilité aux Services de la Caf de la Mayenne repose sur différents canaux** proposant des solutions personnalisées et adaptées aux besoins de ses différents public, les plus autonomes comme les plus vulnérables :

- **Caf.fr** : services en ligne ;
- **L'accès par téléphone** : 0 810 25 53 10 ;
- **L'accueil sur rendez-vous**, au siège de la Caf, à Laval ;
- **L'accueil sur rendez-vous dans les accueils physiques à distance** (visio-guichets), à Ernée, Villaines-la-Juhel, Meslay du Maine et à présent à Craon.

Elle passe également par le développement et l'accompagnement de partenariats d'accueils (Maisons de Services Au Public / MSAP).

❖ **C'est dans ce cadre, que le mois d'avril 2016 annonce des évolutions importantes dans accueils décentralisés de la Caf de la Mayenne.**

- ➔ **A Craon, les allocataires sont reçus désormais dans l'accueil physique à distance.**

Depuis avril, la Caf propose aux allocataires, l'accueil sur rendez-vous (en visio-accueil) des allocataires par un conseiller de la Caf.

Cet accueil à distance **est situé à la Mairie de Craon** :

le jeudi et le vendredi, de 9 à 11h30 et de 13h30 à 16h.

*(uniquement sur rendez-vous)*

Cette implantation est provisoire.

En effet, ce visio-accueil sera déplacé, à terme, dans la future Maison De Services Au Public (MSAP).

- ➔ **A Mayenne, la permanence de la Caf a déménagé.**

Depuis le lundi 18 avril, cette permanence qui se trouvait initialement place des Halles, a déménagé dans des locaux situés dans l'immeuble du centre social Agitato, place Gambetta, à Mayenne.

Dans cette nouvelle implantation, **un conseiller de la Caf** est présent, à l'écoute des allocataires :

le lundi et le mercredi

*(hors la dernière semaine de chaque mois et hors période de vacances scolaires)*

de 9 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Outre l'amélioration notable des conditions d'accueil du public, cette nouvelle implantation permet également la mise à disposition, dans ces mêmes locaux, de la **borne informationnelle** Caf (située auparavant à la Cпам), accessible aux horaires d'ouverture du centre social.

Le rapprochement de la permanence et de la borne, dans ce lieu unique, permet également une extension équilibrée du service proposé au public (Caf-mon compte, édition d'attestations, simulation logement).

**La Direction de la Caf de la Mayenne**



Contact presse  
Tél. : 02 43 67 76 62  
communication.caf.lav  
al@caf.cnafmail.fr

Retrouvez toutes les  
informations utiles sur

